

17/2010 - 22. Dezember 2010

## **Dilemmes de la société civile dans ses rapports à la Chine**

par **Nora Sausmikat**<sup>1</sup>

Depuis quelques années, la Chine a pris de l'importance dans les travaux de nombreuses organisations et institutions en Europe. Cela s'applique aussi aux organisations européennes de la société civile (OSC) que nous percevons, comme étant un pouvoir dépassant l'économie et la politique – ce qui contraste avec la définition de l'Union européenne.

Les services secrets américains prédisent dans leur rapport sur les Tendances Globales en 2015 que l'influence des organisations à but non lucratif croîtra énormément dans les années futures et même que leur rôle se modifiera fondamentalement. Actuellement, ce secteur est considéré comme un « fournisseur de services » en information et expertise à raison de 70% dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux, le reste dans la « défense de certaines groupes d'intérêts ». Mais à l'avenir, ces organisations s'investiront davantage dans la conception de projets politiques et dans leur exécution.

Cette vision optimiste en tête, je vais exposer dans les dix observations suivantes – dont le ton est quelque peu abrupt, je l'admets – un certain nombre de remarques sur les difficultés de relation de la société civile européenne quand elle traite avec la Chine.

### **Observation n° 1: Il n'y a pas de société civile européenne une, et il n'y a pas de perception une de la Chine**

Les OSC européennes ont des perceptions diverses de la Chine. Celles qui travaillent déjà avec elle le font dans les secteurs suivants :

1. Droits de l'Homme : Amnesty International, Reporters sans Frontières, sympathisants du Tibet etc...
2. Monde du travail : organisations ou syndicats attentifs à des sujets relatifs aux droits des travailleurs, « Clean Clothes Campaign » par exemple
3. Environnement
4. Education: organisations pour la mise au point d'échanges informatifs et éducatifs à divers niveaux au sujet de la Chine et avec elle, programmes d'échanges entre écoles et universités, programmes d'échange politiques.

Il existe, de plus, des institutions, des organisations ou des activités dont certaines fonctionnent sous l'étiquette « société civile », ou du moins se sont croisées avec des OSC :

1. Le Comité économique et social européen (CESE) se considère comme un « pont pour la société civile organisée. »<sup>2</sup> En collaboration avec le Conseil économique et social chinois, le CESE a organisé des réunions régulières sous le titre « Table ronde UE-Chine », dont le nom à l'origine était « Table ronde de la société civile Chine – UE » mais qui fut changé pour des raisons inconnues.<sup>3</sup>
2. Le Forum Chine Europe (www.china-europaforum.net) – un forum de dialogue qui concentre son attention sur divers groupes sociaux, dont la société civile.
3. *Academica Sincia Europaea* (ASE) ([www.ceibs.edu/ase/ASE.htm](http://www.ceibs.edu/ase/ASE.htm)) – interface intellectuelle entre la Chine et l'Europe.

Chacune de ces diverses organisations a sa propre

<sup>1</sup> Ce texte a été écrit en collaboration avec Dr Klaus Fritsche. Nora Sausmikat et Klaus Fritsche sont membres du staff de la German Asia Foundation ([www.asienstiftung.de](http://www.asienstiftung.de)) et coresponsables pour le projet « Forum de la Société Civile UE-Chine ». Le texte se base sur un exposé fait à l'atelier de travail du Forum à Francfort, le 20 janvier 2009. Une analyse approfondie de ce sujet suivra dans une étude à venir du Forum.

<sup>2</sup> [http://bookshop.eu.int/eubookshop/download.action?fileName=QE7807276DEC\\_002.pdf&eubphfUid=572418&catalogNr=QE-78-07-276-BG-C](http://bookshop.eu.int/eubookshop/download.action?fileName=QE7807276DEC_002.pdf&eubphfUid=572418&catalogNr=QE-78-07-276-BG-C)

<sup>3</sup> [http://eesc.europa.eu/sections/rex/asia/china/index\\_en.asp?id=6140rexen](http://eesc.europa.eu/sections/rex/asia/china/index_en.asp?id=6140rexen)

histoire fondatrice, ses relations propres avec l'Etat ou les institutions politiques, de sorte qu'elles pourraient, chacune à sa manière, subir des contraintes politiques ou financières. Naturellement ces circonstances pourraient être source de regards différenciés sur la Chine, et donc des objectifs variés pour leurs activités.

### **Observation n° 2: Des organisations de nature différent appliquent des stratégies différentes**

L'histoire différente et le statut différent des organisations déterminent aussi les stratégies différentes qu'elles appliquent dans leur activité. Permettez que nous parlions, par exemple, des organisations de la société civile en Europe.

- Il y a celles qui doivent leur création à une agitation sociale contre l'Etat, par exemple l'aile gauche Anti-guerre, Solidarité, et les mouvements environnementaux. Nombre de ces organisations refusent tout compromis dans la recherche de stratégies de coopération avec des organisations fondées par un Etat ou soutenues par des régimes autoritaires.
- Il y a celles qui sont des critiques sévères du régime chinois, comme les défenseurs du mouvement anti-guerre, ou les organisations fondées par des sympathisants du Tibet ; ici non plus, aucune coopération officielle et informelle n'est envisageable.
- Il y a encore les organisations investies principalement dans les questions environnementales. Intentionnellement, elles évitent d'être impliquées dans des débats polarisés, et considèrent aussi l'Europe comme ayant des responsabilités. Ces groupes comptent aussi des organisations qui combinent la défense de l'environnement et celle du monde du travail, par exemple la « Clean Clothes Campaign ». Pour cette raison, elles encouragent aussi un changement de politique européenne vis-à-vis de la Chine.
- Il y a aussi celles qui se sont créées à partir d'une idéologie de gauche : politiquement, elles soutiennent des groupes chinois de même opinion, et gardent le public informé des conditions et des droits du travail, promeuvent un commerce équitable et donc exigent des changements dans la politique de l'Europe, et dans les sociétés européennes.
- Il y a enfin celles qui ont été fondées par des institutions politiques. Elles s'édifient sur des structures de coopération bilatérale qui fixent le cadre politique pour la coopération. La dé-

claration générale élaborée lors des sommets UE-Chine, et qui fut unanimement approuvée, stipule la nécessité d'incorporer les membres de la société civile dans le processus de consultation pour le nouvel accord de partenariat et de coopération (APC) mais ne répond pas à l'ambition de ces objectifs.

Par ailleurs les instituts de recherche, les cercles de réflexion académiques et les fondations politiques appliquent une stratégie plus pragmatique et apolitique afin de pouvoir travailler dans et avec les institutions chinoises.

Ces différences structurelles mènent directement à mon observation n° 3.

### **Observation n° 3: Diverses OSC ont des approches et des images différentes au regard de la Chine**

La nature d'une organisation définit ses propres tâches et ses objectifs. Un caractère permettant d'identifier la plupart de ces organisations est que chacune travaille selon une approche thématique déterminée. La classification de ces choix respectifs court le danger, dans la perception générale du développement en Chine, que certaines parties de ce développement soient négligées.

Une focalisation stratégique forte et l'attitude qui en découle vis-à-vis de la Chine déterminera si une position de confrontation ou de coopération devra être prise. Alors qu'on s'occupe de la mobilisation du public européen, la priorité reviendra naturellement à d'autres questions que celles qui portent sur les échanges et mise en lien avec des organisations chinoises. Produire une information différenciée sur les inconsistances du processus de modernisation chinois n'est pas un objectif très partagé parmi les réseaux occidentaux de défense des droits.

Pour clarifier ce point, voici deux exemples :<sup>4</sup>

Dans les campagnes de consommateurs, on peut voir que la Chine est toujours traitée comme le bouc émissaire. Ceci montre que l'exploitation n'est pas seulement une mauvaise habitude chinoise, mais est inhérente aux structures du marché capitaliste global, et cela apparaît aussi dans de nombreux pays du Sud qui produisent pour le Nord.

En effet, l'image de la Chine souffre beaucoup de

---

<sup>4</sup> Ces exemples sont tirés de deux documents d'atelier écrits par Sven Hansen et Klaus Heide, European Workshop "NGOs, China and the European Union's policy on China", Frankfurt, 29.4.2008. See: [http://eu-china.net/web/cms/front\\_content.php?idcat=4&idart=432](http://eu-china.net/web/cms/front_content.php?idcat=4&idart=432)

ce problème. Aujourd'hui, l'on perçoit la Chine essentiellement comme un pays qui produit des biens dans des conditions injustes fondées sur l'exploitation des individus. Mais il faut dire aussi que critiquer la Chine équivaut à critiquer les entreprises qui travaillent pour les sociétés européennes qui produisent en Chine.

Deuxième exemple : De nombreuses organisations défendant les droits de l'Homme critiquent la Chine plus que d'autres pays - comme l'Arabie Saoudite - donnant dès lors une image partielle de la Chine. Une grande partie de la couverture des médias européens est également très sélective.

Par ailleurs, comme on l'a dit plus haut, c'est dans la nature d'un groupe de défense de se focaliser sur une question thématique pour mieux polariser et mobiliser le public.

#### **Observation n° 4: Les OSC européennes sont mal coordonnées**

Les points de vue divergents détaillés ci-dessus sont probablement responsables du petit nombre d'activités organisées au niveau européen, mises à part les organisations déjà bien établies et actives à travers l'Europe.

Comme cela se passe dans les vingt-quatre instances officielles de dialogue sectoriel de la Commission européenne, auxquelles il faut ajouter les instances de dialogue sur les droits de l'Homme et les migrations, la coordination et la communication entre les OSC en Europe sont très faibles.

Il en est de même pour les programmes qui relèvent de chacun des Etats membres de l'Union européenne. Par exemple, alors qu'ont été mis en place de larges réseaux pour surveiller les négociations sur les accords de libre-échange entre l'UE et divers pays asiatiques, on notera l'absence totale de réseaux similaires pour suivre les négociations en vue de l'accord de partenariat et de coopération UE-Chine (APC). Une raison peut en être le manque d'organisations partenaires actives en Chine, alors qu'il en existe dans les pays de l'ASEAN et en Inde. Une autre raison pourrait être le manque de transparence du processus de négociation à l'intérieur de la Commission européenne.

#### **Observation n° 5 : Les OSC européennes n'ont qu'un intérêt limité envers la Chine**

L'intérêt sociétal croissant en Chine contraste avec le petit nombre d'ONG européens dont le travail concerne la Chine. En conséquence, à part des organisations de financement et des grandes ONG organisées de façon multinationale, comme le

WWF, rares sont celles qui ont des contacts réguliers avec des partenaires en Chine continentale. La plupart du temps, tout passe par Hongkong.

L'une des raisons qui expliquent cette situation tient à ce que les organisations qui travaillent sur le plan international se concentrent traditionnellement plus sur l'Amérique latine et l'Afrique.

Même dans le domaine de la protection de l'environnement, on peut se rendre compte que seules les organisations s'intéressant aux questions climatiques sont investies sur la question du développement de la Chine, tandis que d'autres organisations environnementales manifestent peu d'intérêt. Ceci est dû au fait qu'on ne sait pas comment établir des relations et une coopération avec la Chine.

#### **Observation n° 6: Sous de nombreux aspects, la société civile chinoise diffère de celle d'Europe**

Pour coopérer avec la société civile chinoise, il faut connaître ses caractéristiques particulières. Depuis peu, existent des centaines de milliers d'ONG organisées par les Etats et un grand nombre d'associations qui se préoccupent de questions locales. Mais le nombre d'organisations actives dans la « défense des droits » ou qui portent intérêt à des problèmes globaux est encore relativement faible. Dans le domaine de la préservation de l'environnement, se manifestent désormais des initiatives préconisant un travail en réseau, au niveau local et international, tel le « Youth Climate Action Network » ou le réseau CAN (Climate Action Network).

Les OSC chinoises sont très encadrées dans leur activité ; en premier lieu, elles doivent trouver un partenaire d'Etat qui les enregistre en tant qu'organisation de la société civile.<sup>5</sup> Elles doivent faire état clairement de leurs objectifs et de leurs intentions et sont surveillées même après leur enregistrement. Si elles veulent faire du lobbying, elles cherchent à se mettre en relation avec des cercles gouvernementaux protecteurs et très influents.

Les OSC chinoises adoptent des styles différents de campagne d'en Occident : elles informent le public, éduquent et conseillent. Les campagnes de confrontation où l'on démasque les erreurs des entreprises (*sha ming*) sont tabou. Les critiques liées à des recommandations constructives sont permises. Les campagnes médiatiques et

<sup>5</sup> Voir à ce sujet Miriam Schröder, Melanie Müller, Chinese Paths to Climate Protection, in: D+C, No. 1, 2009, pp. 30-32.

d'information sont considérées comme les stratégies les plus efficaces. Dans les séminaires, des représentants du gouvernement sont invités selon le sujet débattu.

La majorité des OSC est active dans le domaine de la préservation de l'environnement. Parallèlement, existent des mouvements pour la protection légale, des initiatives de consommateurs, des initiatives de travailleurs, des institutions sociales de charité, ainsi que des initiatives pour les droits des femmes. Souvent l'existence de ces organisations est compromise par des problèmes financiers.

La coopération avec les OSC occidentales crée souvent des difficultés. Le Gouvernement chinois pense, en effet, que les organisations occidentales contribuent à donner une image négative de la Chine à la population du pays, au sujet des droits de l'Homme ou de l'empreinte écologique chinoise. En bref, les OSC chinoises sont constamment confrontées au fait que leurs partenaires occidentaux suivent leur propre agenda politique pour un changement de système et sont incapables de juger correctement le contexte de la Chine, plaçant ainsi les OSC chinoises sous une pression énorme.<sup>6</sup> Souvent, les partenaires occidentaux ne sont pas intéressés par les petits projets pilotes, mais sont plus attirés par des résultats rapides et importants. Avec de telles attentes, ils accablent leurs partenaires chinois.<sup>7</sup>

### **Observation n° 7: Trouver le juste milieu entre la défense des droits sociaux et les responsabilités relevant des gouvernements**

Récemment des OSC (Global Witness, Human Rights Watch, Reporters sans Frontières, Amnesty International, Greenpeace, WEED) ont obtenu le statut les habilitant à livrer de manière indépendante des informations de base critiques et fiables, et des propositions politiques de grande importance. Ceci sert non seulement à mobiliser le public, mais aussi indirectement à jouer un rôle de conseil dans la mise au point de la politique européenne vis-à-vis de la Chine. Ce qui pourrait entrer en contradiction avec le but principal des politiques de contrôler de manière critique des poli-

<sup>6</sup> De plus, le fait qu'une partie des financements provient directement du gouvernement US (par le biais du Dep. d'Etat, *Bureau of Democracy, Rights and Labour* ou le *National Endowment of Democracy*), ce qui met les ONG chinoises sous pression du gouvernement chinois.

<sup>7</sup> De plus encore, les Etats-Unis affirment sans honte que le financement des ONG en Chine a pour but de soutenir un changement de régime ([NickYounginnickyoungwrites.com/?q=taxonomy/term/8](http://NickYounginnickyoungwrites.com/?q=taxonomy/term/8))

tiques existantes.

Il s'ensuit que du côté européen aussi, il y a le danger que les OSC soient instrumentalisées par le biais de la politique.<sup>8</sup> Les processus de consultation sont souvent organisés de telle façon qu'une participation adéquate des ONG est impossible : elles ne sont pas impliquées dans les problèmes-clés. Mais là où leur participation semble pouvoir renforcer la fiabilité, leurs positions sur les problèmes sont sélectivement écoutées.

Autre chose : l'interaction des parlements européens avec les ONG qui s'occupent des pauvres et des nécessiteux montrent qu'ils transfèrent leurs propres responsabilités et devoirs à ces organisations. Mais à cause de l'insuffisance de leurs ressources en finance et en personnel, ces ONG sont difficilement en état de s'acquitter de tels tâches.

Les OSC qui sont impliquées dans le processus de consultation concernant la politique chinoise, tout à la fois par les Chinois, les Allemands et la Commission européenne doivent maintenant se demander de manière critique :

- Quel est exactement notre rôle ?
- Quel but réaliste pouvons-nous atteindre ?
- De quoi devrions-nous être conscients ?

Même des OSC chinoises sont maintenant impliquées dans les processus de consultation européens. Mais sont-elles vraiment intéressées par les relations UE-Chine ? Elles ont reçu de nombreuses et diverses possibilités de coopération et de financement à travers l'UE, mais savent-elles quelque chose des relations UE-Chine ? Aussi, nous devrions nous demander si nous faisons mauvais usage de nos relations avec des ONG chinoises pour servir nos propres objectifs.

### **Observation n° 8: Coopérer avec des ONG gouvernementales (GONGOs) signifie-t-il soutenir le régime ?**

Comme indiqué plus haut, les OSC européens ont

<sup>8</sup> C'est le cas dans certains documents de l'UE et dans la réponse de 80 pages du gouvernement allemand à l'enquête majeure conduite par l'Alliance Party 90 / Les Verts au sujet de la politique du gouvernement fédéral envers la Chine (juin 2008). Ce qui transparait, c'est que les OSC sont citées surtout lorsqu'elles rendent public des nouvelles positives au niveau des politiques du gouvernement fédéral dans le domaine des conseils juridiques (p. 12/Diminution du recours à la peine de mort en Chine). Cependant, les ONG ne sont pas citées quand l'information risqué de mettre en cause la relation bilatérale, i.e. le lien de causalité entre l'industrie européenne et ses effets négatifs sur les conditions de travail. La version officielle dans de telles circonstances est : Nous n'avions aucune connaissance de ce fait.

différents objectifs, différents points de vue sur la Chine et donc différentes méthodes de travail. La défense de la justice sociale et écologique et des droits humains ( ou généralement la « justice globale ») est considéré comme le plus petit dénominateur commun. Il y a effectivement des différences concernant des objectifs plus avancés et des critiques comme celle qui porte sur le modèle prédominant du développement capitaliste global.

Pour promouvoir le changement dans les relations UE-Chine, il est nécessaire d'établir des échanges et de la collaboration avec la société civile chinoise, à plusieurs niveaux. C'est là que les problèmes commencent.

1. Si nous désirons engager des discussions avec des ONG chinoises, nous serons confrontés aux questions qui entourent la collaboration avec des GONGOs ou mesurant leur degré de participation dans certaines activités. Dans certains domaines travailler avec ces ONG sera même inévitable.
  2. Au cas où le gouvernement chinois considère une critique comme une attaque de son autorité, le travail en Chine sera rendu difficile et pourrait même constituer un danger pour les partenaires chinois avec qui l'on coopère.
- 1) Enfin, une approche non agressive de coopération qui prend en compte le développement contrasté de la Chine peut, aussi bien, mener en Europe à des accusations qui à leur tour ne font que renforcer la position du gouvernement chinois, ce qui trahit les objectifs propres de l'organisation.

### **Observation n° 9.: Il faut oser marcher sur la corde raide**

Bien évidemment, travailler avec des ONG chinoises ressemble à un parcours de funambule. La voie la plus simple serait de se retirer. Ce qui est plus difficile, c'est d'être conscient des problèmes potentiels et de les affronter. Cependant, collaborer avec les OSC chinoises peut être bénéfique pour les deux parties.

En intensifiant les échanges mutuels, les individus chinois et européens peuvent acquérir une vue plus profonde des effets de la globalisation sur les conditions de vie et de travail.

Un échange mutuel d'idées sur les méthodes de travail pourrait particulièrement aider à développer des coopérations sur des questions précises à travers les régions. Ceci ne veut pas dire qu'il faille éviter toute critique, mais nous devons toujours nous demander où et sous quelle forme la

critique est pertinente.

### **Observation n°10 : Que faut-il faire ?**

De toutes ces considérations, voici divers objectifs pour les OSC européennes

- Les organisations de la société civile devraient promouvoir l'intensification des débats, et ainsi contribuer à transmettre une image de la Chine qui prenne en compte le développement contrasté du pays.
- Ces organisations ne devraient pas seulement travailler « sur » mais « avec » la Chine. L'échange entre représentants des CSO de Chine et d'Europe, doit être intensifié grâce à des contacts et des programmes permettant la coopération concrète avec les organisations de la société civile chinoise.
- Il est important de développer la discussion concernant la responsabilité des Européens vis-à-vis du développement en Chine dans le respect des modèles sociaux et écologiques et des droits de l'homme.
- Les échanges, et, là où c'est possible, la coopération entre les OSC européennes elles-mêmes doivent être intensifiées. Non seulement ceci renforcera notre voix dans l'UE, mais aussi l'adoucira dans la façon à ce que nous ne nous soyons pas dressés contre les Chinois.
- Nous devons faire pression pour que les sujets d'importance internationale (e.g. les questions climatiques) soient inclus dans la politique UE-Chine. Ceci pourrait être fait en collaboration avec nos collègues chinois.

Des études sur le plaidoyer transnational en Asie Centrale et Orientale, en Europe Orientale et en Afrique montre des résultats tout à fait similaires à ceux décrits dans ce document.<sup>9</sup> Avant tout, les réseaux de plaidoyer transnational s'acquittent du devoir de répandre l'information, préparent la voie à la formation de compétences, et en conséquence, travaillent à l'entente réciproque. Notre projet s'efforce de réaliser ces responsabilités, et nous espérons qu'avec cet atelier de travail nous pourrons faire un pas de plus.■

<sup>9</sup> Sarah E. Mendelson, John Glenn (Eds.), *The power and limits of NGOs*, New York 2002; Joachim Betz, Wolfgang Hein (Eds.), *Neues Jahrbuch Dritte Welt* 2005

---

**Herausgeber: Asienstiftung für das EU-China-Civil-Society Forum.**

**Koordination**

Asienstiftung  
Bullmannaue 11, 45327 Essen  
Phone: ++49 – (0)2 01 – 83 03 838  
Fax: ++49 – (0)2 01 – 83 03 830  
klaus.fritsche@asienhaus.de

Werkstatt Ökonomie e.V.  
Obere Seegasse 18, 69124 Heidelberg  
Phone: ++49 – (0)6 221 – 433 36 13  
Fax: ++49 – (0)6 221 – 433 36 29  
klaus.heidel@woek.de

Österreich : Südwind Agentur, Franz Halbartschlager, Laudangasse 40, A-1080 Wien, e-mail : franz.halbartschlager@oneworld.at



Das Projekt „EU-China: zivilgesellschaftliche Partnerschaft für soziale und ökologische Gerechtigkeit“ wird von der Europäischen Union gefördert. Die vom Projekt vertretenen Positionen können in keiner Weise als Standpunkte der Europäischen Union angesehen werden.